

## PROCÈS-VERBAL

Le MERCREDI 15 avril 1953.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent de l'Immigration et du Travail se réunit aujourd'hui à 4 heures et 15 minutes de l'après-midi.

*Présents:* Les honorables sénateurs Wilson (présidente), Blais, Burchill, Campbell, Crerar, Davis, Farquhar, Hawkins, Hushion, Reid, Roebuck, Taylor et Vaillancourt—13.

*Aussi présents:* M. John F. MacNeill, Q.C., légiste et conseiller parlementaire du Sénat, et les sténographes officiels du Sénat. Le Comité aborde l'étude de l'ordre de renvoi du 12 février 1953, lui ordonnant de s'enquérir du fonctionnement et de l'application de la Loi de l'Immigration, etc.

M. Chris Kelly, de Toronto (Ontario) soumet des observations au Comité au nom du Conseil national des collectivités chinoises.

Le colonel Laval Fortier, sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est entendu sur le travail du ministère.

Sur la motion de l'honorable sénateur Campbell, il est résolu qu'un rapport soit fait que le Comité recommande qu'on l'autorise à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations et que soit suspendue à l'égard de la dite impression l'application de l'article 100 du Règlement.

A six heures du soir, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau à la discrétion de la présidente.

*Certifié conforme*

*Le secrétaire du Comité,*  
JAMES D. MacDONALD.